

Le combat des juges et des psy.

Michel MULAT :

Les affaires de pédophilie ont fait cliqueter bien des claviers de Minitel. C'était avant la sortie du remake cinématographique de *Lolita*. C'est comme dans la presse, ça ne fait plus recette sur nos écrans ÉDUCAZURÉS. Pourtant c'est maintenant que j'ai envie d'en parler. Mais je ne crierai pas "au loup !", "à la pendaison !"

Deux choses me font très peur en cette fin de siècle : la justice (avec le "sentiment de justice" relayé par la presse, qui lui cire les bottes), et la psychanalyse. Le pouvoir du juge et le pouvoir du psy. Chacun juge et analyse son proche. Illusion de retrouver là le pouvoir perdu sur l'autre qui nous échappe.

Le juge fait la loi. J'ai entendu dans mon lycée, l'an dernier, notre nouveau jeune procureur nous expliquer, à nous les profs, qui l'avions invité, qu'il avait tous les pouvoirs, que c'est lui seul qui décidait s'il fallait ou non poursuivre... Je suis sorti. Je ne suis pas de ceux qui se réjouissent des procès faits à Tapie : j'y trouve d'abord un relent de vengeance envers un éclopé. Pourtant je n'ai pas pleuré la mort de Besse. Les yachts qui envahissent les ports méditerranéens me laissent en permanence à penser que les prisons ne sont pas faits pour les escrocs. La même justice qui traque les pédophiles, ferme les yeux sur les charters de "patrons" et de "notables" qui continuent impunément à enrichir les proxénètes de très jeunes enfants Thaïs, Birmans ou Philippins. Notre justice ignore-t-elle que des personnalités connues et reconnues fournissent des mineurs à nos invités de marque engraisés au pétrole du Moyen Orient, lorsqu'ils viennent visiter les Champs Élysées ? Moquons-nous en chœur, derrière TF1 ou F2, de nos voisins belges !

Le psy fait le traumatisme. Je n'ai jamais défendu la pédophilie. Je n'ai jamais considéré qu'elle ne faisait pas de victimes, souvent marquées à vie. Par contre je sais que sur bien des divans on fabrique de toute pièce des névroses. Il serait temps d'ouvrir les yeux sur les "sociétés secrètes" créées par Freud (Sigmund en a, un temps, revendiqué le terme !) et ses descendants. Il était fort le bougre ! Qui conteste la théorie du complexe d'Oedipe "fait la preuve de son refoulement" ! Il fallait le trouver ! Qui s'attaque à Lacan participe au meurtre symbolique de son propre père ! Qui va oser ? Des noms ! La psychanalyse aujourd'hui fait recette. Ils sont de plus en plus nombreux, les psy, et non contents d'ouvrir partout des cabinets où ils distribuent de longues, très longues cures, ils investissent les facs,

et même les MAFPEN. Mais les arbres qui portent le plus de fruits ne sont-ils pas souvent les plus malades, instinct de conservation oblige ! Lisez le livre de Gérard Badou (*Histoires secrètes de la psychanalyse*, paru cette année chez Albin Michel !) si vous ne me croyez pas quand je dis que le "maître" de Vienne était un falsificateur. Cela ne s'améliore pas avec le temps : succomber au "transfert" n'est plus un "crime" pour les Sociétés néofreudiennes postlacaniennes d'aujourd'hui (je n'invente rien, c'est officiellement proclamé). Pourtant, si on regarde de plus près, ne pourrait-on parler de viol ? Mais silence ! Secret médical ! Le juge et le psy.

Pourquoi ces préliminaires ? Parce que j'ai fréquenté longtemps les tribunaux avec mes élèves. Édifiant ! Parce que je nage dans la fange psy depuis un an que je suis attaché à la réécriture de la BT2 "Névroses". Parce que, enfin, les proclamations tonitruantes de certains militants ICEM m'effraient. Trop de mes amis quinquas, anciens combattants du sexe, se sont rangés. Trop de pédagogues Freinet ont abandonné Freinet lui-même, pour faire leurs évangiles des écrits christofreudiens de Sainte Françoise Dolto.

La pédophilie, aujourd'hui, on n'en parle plus. Les enseignants concernés n'ont toujours pas été jugés. La "justice" rendue, le jour venu, ne sera pas la même si tous les procès ont lieu en même temps (afin que la presse s'en empare), ou si cela se déroule, comme il se doit, pour une meilleure sérénité, en toute discrétion. Les juges les donneront-ils en pâture à la meute fait-diversière comme l'ont fait les flics ?

Les passions se sont déchaînées dans le Mouvement -et pas seulement chez les Freinet- sans doute parce que cela nous renvoie à de vieilles interrogations que nous avons eues, un certain nombre de soixante-huitards, quand nous étions jeunes, juste avant d'enseigner.

Je ne me ferai pas juge, ni pour acquitter, ni pour accabler. Je ne sais pas. Je suis de ceux qui considèrent froidement que si la société n'a pas à

condamner au nom d'une morale fluctuante, elle doit tout de même se doter des moyens de se préserver, de protéger ses enfants (cf. le Canada). Mais c'est une formule, dans les deux cas, combien les choses sont relatives, évoluent avec le temps !

Je me souviens... et retrouve les lectures que je faisais en préparant mon bac. "L'enfant est considéré comme pur, comme innocent, et quiconque le décrit autrement est accusé de commettre un sortilège, de se livrer à un attentat impie contre les sentiments les plus tendres et les plus sacrés de l'humanité.

Les enfants sont les seuls à ne pas être dupes de ces conventions, ils font valoir en toute naïveté leurs droits anormaux et montrent à chaque instant que, pour eux, le chemin de la pureté est encore à parcourir tout entier..." (Freud, 1916, dans son *Introduction à la psychanalyse*, p.292 de mon édition Payot, 1965). Les conclusions de Freud n'ont jamais été les miennes, mais je l'ai tout de même toujours considéré comme le libérateur de la sexualité.

Je me souviens encore de mes lectures d'étudiant. Nous lisions Marcuse et Reich. Nous lisions Allan Watts, le chantre de la nudité du corps et de l'amour libéré. Nous lisions Nabokov. Je me souviens aussi des questions que suscitaient, pour nombre d'entre nous, ce qu'écrivait Schérer sur la sexualité des enfants - je me souviens de ce nom mais ai perdu tout document, toute trace. Je ne me sentais pas du tout sexuellement attiré par les enfants, mais cela ne m'empêchait pas de m'interroger. Peut-on encore trouver ces livres aujourd'hui ? Je me souviens de publications circulant dans le Mouvement Freinet - comme dans tous les milieux anarchisants ou simplement progressistes. Souvenez-vous de La Brèche, de L'Éducateur, de quelques livres également dont les auteurs ont été accablés par les plus puritains d'entre nous. Ce grand élan de liberté de 68, nous y avons participé. Libération du sexe. Libération du corps. Libération des femmes. Libération des enfants, encore plus réifiés que leurs mères par des siècles d'éducation chrétienne, juive ou musulmane. Il s'agissait de faire sauter toutes les barrières.

Tous ne se souviennent pas, ou veulent vieillir à petit feu en effaçant de leur mémoire ce qu'ils ont été. Ils ont choisi d'être censeurs, masquant mal dans ce nouveau frac mal ajusté, leur mauvaise conscience.

Nous avons lutté pour que la parole de l'enfant soit écoutée. Nous avons lutté en vain pour que le désir de l'enfant soit reconnu. Il m'est arrivé d'avoir honte pour le juge que j'ai vu condamner, pour détournement de mineure, un jeune couple d'amoureux qui n'avaient pas attendu la date autorisée. Quelle réponse apporter au désir de l'autre quand celui-ci est un adolescent ou un enfant ? Ne pas profiter de son autorité : cela va de soi ! Nous

condamnions le viol sous toutes ses formes et avons lutté pour que la justice le considère comme un crime. Mais où commence la frustration de l'autre ? Qui décide du traumatisme subi par l'enfant ? J'en connais à qui on n'a jamais expliqué qu'ils avaient été psychiquement traumatisés pour avoir subi des attouchements de leur confesseur... Ils ont incarcéré Burger seulement l'an passé. Pourquoi pas avant ? Aujourd'hui on relit *Lolita*, le public se rend dans les salles qui en projettent l'adaptation. Faut-il interdire ce film sur nos écrans ? Un très beau film, entend-on dire !

Ceci dit, pas de méprise, je n'excuse rien. Je ne sais pas même si je comprends. Mais on ne me comptera pas parmi les lapideurs.

Michel MULAT,
janvier 1998

